

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
SIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
(2011-2012)  
LE 17 JANVIER 2012**

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de Monsieur François Jannelle, à titre de directeur général adjoint.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 17 JANVIER 2012 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

**M<sup>mes</sup> les commissaires**

Lise Beauchamp-Brisson (18)  
Claudine Caron-Lavigueur (2)  
Linda Crevier (15) / Arrivée à 19 h 35  
Josyane Desjardins (16) / Arrivée à 19 h 37  
Margot Pagé (17)  
Diane Soucy (4)  
Françoise Théoret (5)  
Suzanne Tremblay (6)  
Chantal Veilleux (9)  
Chantal Zaccour (20)

**MM. les commissaires**

Éric Allard (10) (téléconférence)  
Guy-Paul Beauchemin (22)  
Jean-Pierre Bélair (23)  
Stéphane Bessette (1)  
Luc-Pierre Laferrière (19)  
Alain Lemieux (21)  
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

**Le commissaire représentant du comité de parents**

M. Richard Pilote, niveau primaire

AINSI QUE :

M<sup>mes</sup> Michelle Fournier, directrice générale  
Louise Beaupré, directrice générale adjointe  
MM. André Guérard, directeur général adjoint  
François Jannelle, directeur général adjoint  
Osvaldo Paolucci, conseiller hors-cadre à la Direction générale  
M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M<sup>me</sup> Germen Brière, directrice du Service des ressources financières  
MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles  
Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines  
Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

## **ÉTAIENT ABSENTS**

M<sup>mes</sup> Solange Couture Dubé (14), Suzanne Gaudette (8).

MM. Claude Deschênes (13), André Dugas (11), Marcel Gélinas (3), Marc Viau, représentant du comité de parents, niveau secondaire

## **03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC** **Sujet en lien avec le redécoupage de La Prairie**

**Madame Annie Boilard, présidente du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-Saint-Joseph**, s'adresse aux membres du conseil des commissaires. Elle considère qu'étant donné le résultat de la consultation, l'hypothèse C devrait être adoptée.

**Madame Annick Crest, parent d'élève de l'école Émilie-Gamelin**, est préoccupée et veut s'assurer que l'intérêt des élèves est pris en considération.

**Madame Caroline Tanguay, présidente du conseil d'établissement de l'école Émilie-Gamelin**, veut rappeler que les parents ont élu les commissaires.

**Monsieur Yves Châteauneuf, parent d'élève de la rue Médard-Hébert**, remercie les membres du conseil des commissaires d'avoir procédé à une préconsultation et souhaite que les résultats de la consultation priment dans la décision du conseil des commissaires.

## **C.C.-3316-01-12 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

### **05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

### **06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2011
- 06.02 Évolution du réseau
  - 06.02.01 Redécoupage des bassins des écoles primaires de La Prairie
  - 06.02.02 Redécoupage des bassins des écoles primaires de Mercier
- 06.03 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2012-2015 / Liste des établissements 2012-2013 / Actes d'établissement 2012-2013 - Adoption
- 06.04 Demande d'expulsion

### **07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

### **08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

- 08.01 Demande d'un congé sans traitement d'une directrice adjointe

### **09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

### **10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 10.01 Communiqué sur la qualité de l'air des écoles (**Ajout**)

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

12.01 Critères d'inscription 2012-2013 - Adoption

**13.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

13.01 Désignation

13.01.01 Concours québécois en entrepreneuriat

13.02 Coup de coeur

**14.00 COMITÉ DE PARENTS**

**15.00 DEMANDE D'INFORMATION**

**16.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**17.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

17.01 Nomination à titre de commissaire à la CRÉ

**18.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**Période de questions du public**

**Transport scolaire à Montréal**

En suivi.

**Madame Linda Girard**

En suivi.

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

C.C.-3317-01-12

**06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2011**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2011.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2011 soit adopté avec les modifications proposées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Monsieur Éric Allard, commissaire, quitte son siège vers 19 h 45.

**06.02 ÉVOLUTION DU RÉSEAU**

**06.02.01 REDÉCOUPAGE DES BASSINS DES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA PRAIRIE**

Monsieur Osvaldo Paolucci, conseiller hors-cadre à la Direction générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'agrandissement de l'école de la Petite-Gare;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la clientèle de certains secteurs géographiques, notamment, de la municipalité de La Prairie ainsi que des prévisions de clientèle de 2011-2012 à 2015-2016;

CONSIDÉRANT l'obligation de planifier, selon la période visée, la répartition des élèves en vue d'assurer la plus grande stabilité possible dans l'affectation des élèves à un établissement;

CONSIDÉRANT l'orientation de la Commission scolaire de déterminer l'étendue des secteurs desservant les écoles en fonction du respect des capacités d'accueil de celles-ci, et ce, afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT l'obligation de procéder à une révision des bassins géographiques des écoles primaires de la Petite-Gare, Émilie-Gamelin, Jean-XXIII et Notre-Dame-Saint-Joseph;

CONSIDÉRANT notre souci d'offrir de la stabilité aux groupes d'adaptation scolaire;

CONSIDÉRANT la période de préconsultation auprès des conseils d'établissement des écoles de la Petite-Gare, Émilie-Gamelin, Jean-XXIII et Notre-Dame-Saint-Joseph;

CONSIDÉRANT la période de consultation auprès des conseils d'établissement des écoles de la Petite-Gare, Émilie-Gamelin, Jean-XXIII et Notre-Dame-Saint-Joseph;

CONSIDÉRANT l'historique et les résultats découlant des opérations de redécoupage (2001 et 2007) des bassins des écoles de la Petite-Gare, Émilie-Gamelin, Jean-XXIII et Notre-Dame-Saint-Joseph;

CONSIDÉRANT la prise en compte de ce qui précède et de la volonté du conseil des commissaires de :

- limiter, dans la mesure du possible, le nombre de transferts d'élèves occasionnés par cette opération;
- de tendre vers une continuité des bassins géographiques de ces mêmes écoles;

CONSIDÉRANT la séance plénière du conseil des commissaires du 10 janvier 2012.

Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, demande si une hypothèse peut avoir une application progressive et se faire sur deux ans. En suivi à cette demande, la proposition est amendée et la mesure transitoire y sera ajoutée.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Chantal Zaccour, commissaire,

d'adopter les bassins géographiques des écoles de la Petite-Gare, Émilie-Gamelin, Jean-XXIII et Notre-Dame-Saint-Joseph tels que proposés dans l'hypothèse « B » et déposés sous la cote 06.02.01a.

D'ajouter à l'hypothèse « B » la mesure transitoire à l'effet que l'application de ladite hypothèse soit progressive et se fasse sur deux ans.

De permettre aux élèves de 5<sup>e</sup> année, touchés par le redécoupage, ainsi qu'à leur frère et sœur de poursuivre leurs études primaires dans cette même école pour l'année suivante, si tel est le souhait des parents.

Et de demander aux écoles qui accueillent de nouveaux élèves de mettre en place un processus d'accueil facilitant la transition dans un nouveau milieu scolaire.

Madame Chantal Veilleux, commissaire, demande le vote qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 15 commissaires  
 ONT VOTÉ CONTRE : 2 commissaires

#### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, tient à remercier les commissaires de La Prairie pour leur implication.

À 20 heures, Monsieur Éric Allard, commissaire, reprend son siège.

**C.C.-3319-01-12**

#### **06.02.02 REDÉCOUPAGE DES BASSINS DES ÉCOLES PRIMAIRES DE MERCIER**

Monsieur Osvaldo Paolucci, conseiller hors-cadre à la Direction générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la construction d'une école primaire dans la municipalité de Mercier;

CONSIDÉRANT les prévisions de clientèle de 2011-2012 à 2015-2016;

CONSIDÉRANT l'orientation de la Commission scolaire au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT l'obligation de procéder à une révision à long terme des bassins géographiques des écoles primaires de Mercier, en tenant compte de l'emplacement de la nouvelle école;

CONSIDÉRANT notre souci d'offrir de la stabilité aux groupes d'adaptation scolaire;

CONSIDÉRANT la période de consultation auprès des conseils d'établissement des écoles Saint-René et Saint-Joseph;

CONSIDÉRANT la séance plénière du conseil des commissaires du 10 janvier 2012.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

d'adopter l'hypothèse proposée telle que déposée sous la cote 06.02.02a.

De permettre aux élèves touchés par le redécoupage, actuellement en 5<sup>e</sup> année ainsi qu'à leur frère et sœur de poursuivre leurs études primaires à cette école en 2012-2013, si tel est le désir de leurs parents ou de permettre aux élèves qui seraient en 6<sup>e</sup> année en 2012-2013 de poursuivre leur scolarité à la nouvelle école dans le respect des politiques de la Commission scolaire.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, souligne la présence de Monsieur Joël Bouthillier, directeur adjoint à l'école Louis-Philippe-Paré et de Madame Martine Brochu, directrice de l'école Félix-Leclerc.

#### **RAPPORT ANNUEL 2010-2011 – PRÉSENTATION À LA POPULATION**

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, fait la présentation du rapport annuel. Des félicitations sont adressées à tous ceux et celles ayant participé à la réalisation.

C.C.-3320-01-12

#### **06.03 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2012-2015 / LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2012-2013 / ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2012-2013 - ADOPTION** M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le résumé des résultats de la consultation formelle sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2012-2015), la liste des établissements (2012-2013) et les actes d'établissement (2012-2013) selon les articles 211, 193 et 79 de la Loi sur l'instruction publique, cette consultation s'étant déroulée du 11 octobre 2011 au 11 janvier 2012;

CONSIDÉRANT la prévision des effectifs scolaires du secteur des jeunes et ses besoins en locaux.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélaïr, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent :

- ❖ le **Plan triennal (2012-2013, 2013-2014, 2014-2015) de répartition et de destination des immeubles** de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, conformément au document déposé sous la cote 06.03;
- ❖ la **liste des établissements** de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, pour l'année 2012-2013, conformément au document déposé sous la cote 06.03;
- ❖ et délivrent, pour l'année 2012-2013, un **acte d'établissement** à chacune des écoles et à chacun des centres, conformément au document déposé en annexe sous la cote 06.03.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

#### **08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

C.C.-3321-01-12

##### **08.01 DEMANDE D'UN CONGÉ SANS TRAITEMENT D'UNE DIRECTRICE ADJOINTE – Madame Colette Vermette**

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de congé sans traitement pour une durée supérieure à un mois (Délégation n° 7.19).

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'autoriser la demande de **Madame Colette Vermette**, directrice adjointe à l'école Louis-Philippe-Paré, d'obtenir un congé sans traitement du 23 janvier 2012 au 30 juin 2012.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

#### **10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

##### **10.01 COMMUNIQUÉ SUR LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES ÉCOLES**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, commente le communiqué en lien avec la qualité de l'air.

Madame Margot Pagé, commissaire, tient à féliciter Madame Mylène Godin, régisseur au Service du secrétariat général et de l'information, pour ce communiqué.

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, remercie Monsieur Richard Bédard et son équipe pour le travail fait en lien avec la qualité de l'air.

#### **11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

C.C.-3322-01-12

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**12.01 CRITÈRES D'INSCRIPTION 2012-2013 (Règle N° 41-11) - Adoption**

Monsieur Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent le projet de **Règle sur les critères d'inscription pour l'année scolaire 2012-2013 pour le secteur des jeunes** (N° 41-11), ledit document ayant fait l'objet d'une consultation auprès du comité de parents comme le prévoit l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Que copie des critères d'inscription soit transmise à chaque conseil d'établissement conformément au deuxième alinéa de l'article 239 susmentionné.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**13.01 DÉSIGNATION**

C.C.-3323-01-12

**13.01.01 CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT**

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

Monsieur André Guérard, directeur général adjoint, complète avec des informations supplémentaires.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2,51);

CONSIDÉRANT les règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation présentement en vigueur à la Commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent **Mesdames Claudine Caron-Lavigueur et Diane Soucy**, commissaires, à titre de membres du jury à l'échelon local (C.S.) pour le Concours québécois en entrepreneuriat 2011-2012.

Et que **Monsieur Alain Lemieux**, commissaire, soit nommé à titre de membre substitut.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13.02 COUP DE COEUR**

**14.00 COMITÉ DE PARENTS**



## 15.00 DEMANDE D'INFORMATION

## 16.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

### Directrice générale

Madame Michelle Fournier commente le sujet suivant :

- ❖ Développement d'une chaire de recherche en lien avec l'intéressement des jeunes pour les sciences : collaboration de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, de l'Université de Sherbrooke, de l'Université du Québec à Montréal et d'autres commissions scolaires, telles que les commissions scolaires Marie-Victorin, des Hautes-Rivières, des Patriotes, de Montréal, de la région de l'Estrie et Rivière du Nord.

### Présidente

Madame Marie-Louise Kerneïs commente les sujets suivants :

- ❖ Projet de développement régional « école spécialisée » et sa rencontre avec Monsieur Pierre Moreau : très positif. En suivi.
- ❖ Rencontre avec le comité consultatif des élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui appuie aussi le projet.

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, souhaite bon succès à Monsieur Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, dans ses nouveaux défis et les membres du conseil des commissaires lui adressent des applaudissements.

C.C.-3324-01-12

### HUIS CLOS

À 20 h 47,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3325-01-12

### LEVÉE DU HUIS CLOS

À 20 h 57,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,

que le huis clos soit levé.

C.C.-3326-01-12

### 06.02 DEMANDE D'EXPULSION – ÉLÈVE PORTANT LA FICHE N<sup>o</sup> 5606371

CONSIDÉRANT l'analyse du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la Politique sur les psychotropes en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

d'expulser l'élève dont le numéro de fiche est 5606371 de l'école des Timoniers pour l'année scolaire 2011-2012 et d'accompagner l'élève et ses parents dans une démarche d'inscription dans une autre école de la Commission scolaire, ainsi que pour la signature d'un contrat d'engagement.

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, demande le vote qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 15 commissaires  
A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire  
ABSTENTION : 1 commissaire

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**17.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**17.01 NOMINATION DE MADAME MICHELLE FOURNIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE, À TITRE DE COMMISSAIRE À LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) / Commission Formation, Recherche et Sciences**

Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, remercie tous les commissaires et la Direction générale pour le support dans le dossier du redécoupage des bassins de La Prairie.

**C.C.-3327-01-12**

**18.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 21 heures,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Présidence de la séance

---

Secrétaire générale

1310 015  
D:\Textes\Conseil des commissaires (Procès-verbaux)\2011-2012\17 janvier 2012 - 1310-015.doc